

sur la nocivité des pesticides et des ondes électromagnétiques

vendredi
19 juin
2015

CONTACT et inscription obligatoire

Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD
e.lambert@unistra.fr

ACCES

Depuis la gare de Strasbourg

A pied en 30 minutes: rejoindre la cathédrale puis les quais et prendre le Boulevard de la Victoire.

En tramway direct, en 20 minutes: Prendre la ligne «C» jusqu'à l'arrêt «Observatoire». En descendant du tramway, vous trouverez la Résidence à droite de la station-essence.

En bus en 30 minutes: la ligne «2a» vous emmène de la gare jusqu'au rond-point de l'Esplanade. Traverser ensuite le campus pour trouver la MISHA et le CDE.

Depuis l'aéroport de Strasbourg-Entzheim

Prendre le train-navette de l'aéroport jusqu'à la Gare centrale de Strasbourg (7mns de trajet). De là, reprendre les directions données dans le paragraphe précédent.



Salle Europe de la MISHA, 5 allée du Général Rouvillois,
Amphithéâtre du CDE, 46, boulevard de la Victoire
à STRASBOURG campus Esplanade

VENDREDI 19 JUIN 2015

Salle Europe de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace (MISHA)

8h45 : Ouverture du séminaire :

Hélène Michel, Professeure à l'Université de Strasbourg, Directrice de SAGE

■ Séance n°1 : Rapport Introductif

9h00-9h35

- Les controverses scientifiques sur les pesticides et les ondes en France et en Allemagne

Valentine Erne-Heitz, Maître de Conférences, Université de Haute Alsace et

Jonas Grutzpalk, Professeur, Université de Bielefeld ;

■ Séance n°2 : Les pouvoirs publics face à la production du savoir scientifique

9h35-9h55

- Controverses scientifiques et élaboration de la réglementation REACH

Jean-Christophe Vergnaud, Directeur de recherche CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne, Expert à l'Anses

9h55-10h15

- Production de savoirs et pesticides dans la réglementation européenne

Annie Martin, chargée de recherche au CNRS, Laboratoire SAGE

10h15-10h45 Débats

10h45-11h00 Pause café

11h00-11h20

- L'interpellation des pouvoirs publics par les lanceurs d'alerte en France

Gildas Renou, Post-doctorant en science politique, Laboratoire SAGE

11h20-11h40

- Elaboration de la norme en France et prise en compte du savoir scientifique

Marie-Béatrice Lahorgue, Maître de Conférences, Université de Haute Alsace

11h40-12h30 Débats

Déjeuner sur place

Après-midi, Amphithéâtre du Collège Doctoral Européen (CDE)

■ Séance n°3 : Les juges face à la production du savoir scientifique

14h00-14h30

- L'usage par les juges allemands de la connaissance scientifique sur la dangerosité des pesticides et ondes

Bernhard Kresse, Professeur, Université de Hagen ;

14h30-14h50

- L'usage par les juges français de la connaissance scientifique sur la dangerosité des ondes ...

Benoit Steinmetz, Maître de Conférences, Université de Haute Alsace

14h50-15h10

...et des pesticides

Marthe Lucas, Post-doctorante, Laboratoire SAGE

15h10-15h40

- L'usage par les juges européens de la connaissance scientifique sur la dangerosité des pesticides et ondes : Cour européenne des Droits de l'Homme et Cour de Justice de l'Union Européenne

Elisabeth Lambert Abdelgawad, Directrice de Recherche au CNRS, Laboratoire SAGE et

Saral Erfani, Etudiante Master et stagiaire, Laboratoire SAGE

15h40-16h15 Débats

16h15-16h30 Pause café

■ Séance n°4 : Table ronde

16h30-18h30

Présidence : Christian Bonah, Professeur à l'Université de Strasbourg, Fellow USIAS, Médecin et Historien des sciences

Marie-Odile Bertella-Geffroy, Ancienne Vice-Présidente, chargée de l'instruction et coordinatrice du Pôle santé du TGI de Paris, Avocate

Maître François Lafforgue, Avocat, Paris

Olivier Merckel, Chef d'unité «Agents physiques, nouvelles technologies et grands aménagements», Anses

Aiste Ramanauskaite, Secrétaire de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée Parlementaire, Conseil de l'Europe

Daniel Rietiker, Juriste à la Cour européenne des Droits de l'Homme, chargé de cours à l'Université de Lausanne